

Conditions commerciales générales du Contrat de service commercial**APPRENEZ-EN DAVANTAGE SUR VOTRE SURFACE HUB EN LIGNE !**

Pour en apprendre davantage sur votre produit et savoir comment contacter Microsoft en cas de besoin, veuillez vous rendre sur le site <https://www.microsoft.com/surface/support/surface-hub>.

FÉLICITATIONS! Nous vous remercions d'avoir acheté « Microsoft Extended Hardware Service Plan For Surface Hub ». Veuillez conserver les présentes conditions générales (« **Contrat de service** », « **Contrat** ») à caractère important en lieu sûr, avec le **justificatif de paiement** : vous en aurez besoin en cas de réclamation. Les informations contenues dans le présent **Contrat** servent de guide de référence utile pour vous aider à déterminer et à comprendre « CE QUI EST COUVERT » par le présent **Contrat**.

DÉFINITIONS

*Vous trouverez ci-dessous la signification des mots apparaissant en caractères gras dans le présent **Contrat** –*

- « **Nous** », « **Notre** », « **Nos** » : le **fabricant** ou un administrateur ou un administrateur des réclamations agissant en son nom, tenu de fournir un service en vertu du présent **Contrat**.
- « **Fabricant** », « **Microsoft** » : le fabricant du matériel d'origine, Microsoft Ireland Operations Limited, sis The Atrium Building, Block B, Carmanhall Road, Sandyford Business Estate, Dublin 18, Irlande. Site Web : www.microsoft.com
- « **Détaillant** » : le vendeur habilité par le **fabricant** à vous vendre le présent **Contrat**.
- « **Vous** », « **Votre** » : l'acheteur / le propriétaire du (des) **produit(s)** couvert(s) par le présent **Contrat**.
- « **Produit(s)** » : l'article (les articles) dont vous avez initialement fait l'acquisition ou, à **notre** entière discrétion, l'article de **remplacement** que nous avons fourni, couvert par le présent **Contrat**.
- « **Plafond de garantie** » : la responsabilité maximale devant être assumée par réclamation au titre de la garantie et au total au cours de la **durée** du présent **Contrat**, telle que mentionnée dans la partie « Garantie ».
- « **Domages indirects** » : tous préjudices subis ou frais encourus par vous, résultant d'un incident couvert mais n'étant pas eux-mêmes spécifiquement couverts par le présent **Contrat**, tels qu'un manque à gagner ou une perte de bénéfices, une perte d'usage ou de données, ou la survenance d'autres coûts supplémentaires.
- « **Prix d'achat d'origine** » : la somme que vous avez réglée pour chaque **produit** couvert ; à l'exclusion de toute taxe éventuelle et/ou de tous frais exigibles tels que mentionnés sur **vos justificatifs de paiement**.
- « **Justificatif de paiement** » : le reçu d'origine de votre achat fourni sur le point de vente et sur lequel figure les informations relatives au **produit** acheté, ou toute facture ou preuve d'échange similaire, dans le cadre de la garantie du **fabricant** prouvant que vous êtes propriétaire du **produit**.
- « **Durée** » : la période au cours de laquelle les stipulations du présent **Contrat** sont valables, telle que mentionnée dans **vos résumés de la couverture**.
- « **Panne** » : le dysfonctionnement d'une partie de **vos produits** dans le cadre d'une utilisation conforme aux directives du **fabricant** et résultant d'un défaut électronique, électrique ou mécanique interne au **produit**, provoquant l'arrêt soudain de son fonctionnement et nécessitant une **réparation** immédiate pour permettre la reprise de son fonctionnement normal.
- « **Réparer** » / « **réparation** » : les mesures que nous prenons afin de réparer, corriger ou restaurer **vos produits** pour le remettre en état de fonctionnement, à la suite d'une réclamation au titre de la garantie pour **panne** couverte par la garantie. *Les pièces utilisées pour la **réparation** du **produit** peuvent être des pièces neuves, d'occasion ou remises à neuf, et elles doivent correspondre aux caractéristiques d'usine du **produit** d'origine.*
- « **Remplacer** » ou « **remplacement(s)** » : si nous déclarons que le **produit** d'origine défectueux ne peut pas faire l'objet d'une **réparation**, nous vous remettons alors un **produit** du même modèle, ou d'un modèle aux caractéristiques et fonctionnement similaires à ceux de **vos produits**. *Nous ferons tous efforts raisonnables en vue de sa **réparation**, mais nous nous réservons le droit de **remplacer** le **produit** défectueux, à **notre** seule discrétion, par un modèle neuf, reconstruit ou remis à neuf présentant des caractéristiques et un fonctionnement similaires.*
- « **Résumé de la couverture** » : il s'agit de la première page de **vos** compte **Microsoft** en ligne, telle que mentionnée dans la partie « Garantie », confirmant l'existence de **vos** couverture en vertu du présent **Contrat**.

DURÉE – DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA COUVERTURE

La couverture en cas de **panne** commence à compter de l'expiration du délai de la plus courte partie de la garantie d'origine pièces et/ou main-d'œuvre du **fabricant**, et elle continue jusqu'à l'expiration de **vos** durée, telle qu'indiquée dans **vos résumés de la couverture**, ou bien jusqu'à ce que le **plafond de garantie** ait été atteint, à la première de ces échéances.

ADMISSIBILITÉ DES PRODUITS

Afin d'être couvert par le présent **Contrat**, le **produit** : (a) doit avoir été acheté auprès d'un **détaillant** ; (b) doit avoir une garantie du fabricant de douze (12) mois minimum ; et (c) ne doit pas être couvert par tout **Contrat** d'assurance, de garantie et/ou de service fournissant les mêmes services que ceux décrits dans les présentes.

CE QUI EST COUVERT – GÉNÉRALITÉS

En cas d'incident couvert, le présent **Contrat** couvre le coût de la main-d'œuvre et/ou des pièces requises pour la **réparation du produit** ou, à notre seule discrétion, le **remplacement du produit** au lieu de sa **réparation**, lorsqu'il s'agit d'une **panne**. Les réparations sur site, l'enlèvement, la réinstallation et l'expédition du produit couvert vers notre centre de dépôt (si nécessaire) sont également couverts. A NOTER : les dommages accidentels résultant de la manipulation (tels que les dommages résultant de la chute du produit couvert, du renversement d'un liquide ou les dommages associés à la cassure d'un écran) ne sont PAS couverts.

La couverture décrite dans le présent **Contrat** n'a pas vocation à remplacer ou à fournir des avantages cumulés à ceux de toute garantie du **fabricant** en cours de validité. Au cours d'une telle période, tout élément couvert par cette garantie relève uniquement de la responsabilité du **fabricant** et ne sera pas pris en charge par le présent **Contrat**, indépendamment de la capacité ou non du **fabricant** à respecter ses obligations. **Nous nous** engageons à **réparer** ou **remplacer votre produit** conformément aux stipulations du présent **Contrat**. Si **nous** décidons de remplacer **votre produit**, il est possible qu'en raison des avancées technologiques, **nous vous** remettons un produit dont le prix de vente est inférieur à celui de **votre produit** ; dans ce cas, aucun remboursement de la différence de prix entre le **produit** original et le produit de **remplacement** ne sera effectué. Toutes pièces ou unités remplacées en vertu du présent **Contrat** deviennent **notre** propriété dans leur intégralité.

GARANTIE

(Telle que mentionnée dans votre **résumé de la couverture** et s'appliquant à **vous-même**)

Votre résumé de la couverture est accessible sur <https://www.microsoft.com/surface/support/surface-hub>

Si **vous** avez fait l'acquisition de « Extended Hardware Service Plan for Surface Hub », telle qu'indiquée sur **votre résumé de la couverture**, **votre Contrat** prend en charge la couverture des **pannes** de **votre produit**.

PANNES

Vous bénéficiez d'une couverture prenant en charge un nombre illimité de réclamations au titre de la garantie en cas de panne pendant la **durée** du présent **Contrat**, pour les coûts de **réparation** ou de **remplacement** de **votre produit** en cas de **panne**, dans la limite du **plafond de garantie** prévu par le présent **Contrat**.

PLAFOND DE GARANTIE

Le montant maximum que **nous** sommes tenus de payer en vertu du présent **Contrat de Service** pendant la **durée du Contrat** n'excédera pas le montant du **prix d'achat d'origine**, un (1) **remplacement** ou le plafond de garantie indiqué ci-après, à **notre** entière discrétion.

Pour les réclamations couvertes en cas de **panne** :

- Plafond global des **réparations** : trois (3) **réparations** du **produit** d'origine couvert, jusqu'à concurrence du **prix d'achat d'origine**
OU
- Plafond global des **réparations** : deux (2) **réparations** non limitées du **produit** d'origine couvert, jusqu'à concurrence du **prix d'achat d'origine**
- Plafond des **remplacements** : jusqu'à concurrence d'un (1) **remplacement** du **produit** d'origine couvert, si **nous** déterminons qu'il ne peut pas être réparé.

A NOTER – Au sujet des remplacements : En vertu de **votre Contrat**, lorsqu'un produit de **remplacement** est applicable et **vous** est fourni au lieu d'une **réparation**, tous les accessoires n'étant pas essentiels au fonctionnement basique de **votre produit** ne seront PAS fournis avec le produit de **remplacement**. Il est possible que le produit de **remplacement** ne corresponde pas exactement à **votre produit** en termes de modèle et de couleur. Un produit de **remplacement** peut être un produit neuf ou remis à neuf présentant des caractéristiques et des fonctionnalités identiques ou similaires à **votre produit**.

CE QUI N'EST PAS COUVERT – EXCLUSIONS

LE PRÉSENT CONTRAT NE COUVRE PAS LES RÉCLAMATIONS RELATIVES À OU RÉSULTANT :

- | | |
|---|--|
| <p>(a) De conditions préexistantes pour lesquelles vous vous êtes engagé ou dont vous aviez connaissance (<i>Les conditions préexistantes se réfèrent à des conditions qui, selon toute probabilité mécanique ou électrique raisonnable, sont liées au bon fonctionnement mécanique de votre produit avant l'acquisition du présent Contrat</i>).</p> <p>(b) Du conditionnement et/ou du transport inapproprié effectué par vous ou votre représentant et ayant provoqué des dommages sur le produit au cours du transport, y compris un arrimage inadéquat du produit pendant le transport.</p> <p>(c) De tout dommage indirect quel qu'il soit.</p> <p>(d) Des modifications, ajustements, transformations, réparations ou manipulations réalisées par toute personne autre qu'un technicien de service agréé par nous-mêmes.</p> <p>(e) Des dommages causés par le gel, la surchauffe, la rouille, la corrosion, la déformation ou le pliage.</p> <p>(f) De l'usure et de la détérioration progressive de la performance du produit.</p> | <p>(g) D'un traitement préjudiciable, dommageable, malveillant, imprudent ou inapproprié du produit, intentionnel ou non, provoquant des dommages et/ou son dysfonctionnement.</p> <p>(h) De dommages ou dysfonctionnements de votre produit provoqués par ou dus à l'action d'un virus informatique ou de toute autre défaillance logicielle.</p> <p>(i) De la perte, du vol, d'un acte malveillant ou d'une disparition.</p> <p>(j) Des événements fortuits parmi lesquels : les émeutes, les radiations nucléaires, la guerre, les actes hostiles, la contamination radioactive, les conditions environnementales, l'exposition à des conditions météorologiques dangereuses ou à une catastrophe naturelle, les effondrements, les explosions ou collisions avec un autre objet, les incendies, tout type de précipitations ou d'humidité, la foudre, la saleté, le sable ou la fumée.</p> <p>(k) Tout dommage accidentel, c'est-à-dire les dommages physiques au produit suite à un accident soudain et imprévu qui nuit au fonctionnement de votre produit et qui n'est pas autrement exclu explicitement du présent Contrat, de quelque sorte que ce soit.</p> |
|---|--|

- (l) Du non-respect des recommandations du **fabricant** en matière d'entretien, de fonctionnement ou de stockage du **produit** dans des conditions non conformes aux spécifications ou instructions du **fabricant**.
- (m) D'un (de) **produit(s)** faisant l'objet d'un rappel du **fabricant**, d'une action au titre de sa garantie ou de travaux en vue de réparer un défaut de conception ou d'un composant, un assemblage inapproprié ou une erreur commise par le **fabricant** indépendamment de sa capacité à payer de telles réparations.
- (n) D'un (de) **produit(s)** dont le numéro de série a été supprimé ou modifié.
- (o) De dommages esthétiques survenus sur **vos** produit de quelque façon que ce soit, par exemple une marque, une égratignure ou une bosse, à moins que ce dommage esthétique n'entraîne une dégradation du fonctionnement.
- (p) De l'entretien régulier ou préventif ou bien de l'adaptation, de la modification ou de la révision normale.
- (q) Tout service du produit couvert par une garantie, une autre politique de service ou une assurance.
- (r) Des accessoires (tels qu'un clavier amovible, un stylo numérique) ou des périphériques.
- (s) D'imperfections sur l'écran/le moniteur telles que les « images brûlées » (combustion interne du phosphore) sur les écrans CRT, LCD, LED ou plasma causées par les jeux vidéo, un affichage prolongé d'un ou plusieurs signaux vidéo ou des fissures sur l'écran.
- (t) Des coûts de pièces détachées non couverts par la garantie initiale du **fabricant** du **produit**, ou de toutes pièces hors exploitation/non motorisées à l'instar des pièces en plastique ou autres, notamment : les câbles d'accessoires, les batteries (sauf stipulation contraire mentionnée dans le présent **Contrat**), les connecteurs, les cordons, les fusibles, les claviers, les boîtiers et moulages en plastique, les interrupteurs et le câblage.
- (u) De la responsabilité civile en cas de dommages aux biens ou des dommages matériels, ou des blessures ou du décès d'une personne dans le cadre de l'exploitation, de l'entretien ou de l'utilisation du **produit**.
- (v) De tous frais découlant de la défaillance d'un article destiné à être un produit consommable.
- (w) De toute réclamation dans le cadre de laquelle aucun **justificatif de paiement** n'a été fourni, sauf dans la mesure où **nous** consentons à céder le bénéfice du **Contrat**.
- (x) De toute réclamation concernant la restauration d'un logiciel ou de données, ou la récupération de données à partir de **vos** produit.
- (y) De l'usage impropre de l'électricité, des fluctuations de puissance ou des surtensions ;
- (z) De toute prestation de service effectuée hors de Belgique.

RÉCLAMATIONS AU TITRE DE LA GARANTIE

IMPORTANT : L'INTRODUCTION D'UNE RÉCLAMATION AU TITRE DE LA GARANTIE NE SIGNIFIE PAS NÉCESSAIREMENT QUE LA PANNE DE **VOTRE PRODUIT** OU LES DOMMAGES QU'IL A SUBIS SONT COUVERTS PAR **VOTRE CONTRAT**. LE PRÉSENT **CONTRAT** NE FOURNIT AUCUNE COUVERTURE SI **VOUS** EFFECTUEZ DES RÉPARATIONS NON AUTORISÉES.

En vue d'obtenir une autorisation et des services, veuillez respecter les procédures suivantes aussitôt que possible, et en toute hypothèse dans un délai de quatorze (14) jours à compter de l'incident faisant l'objet de la réclamation au titre de la garantie. Le non respect de ces procédures est susceptible de rendre nulle **vos** réclamation au titre de la garantie.

Si **vous** formulez une réclamation au titre de la garantie, **Microsoft vous** posera des questions concernant **vos** réclamation au titre de la garantie et la nature de la **panne**. **Vous** êtes tenu de répondre à ces questions aussi honnêtement et justement qu'il **vous** est possible. **Vous vous** engagez à ne pas faire de fausse déclaration : toutes informations inexacts sont susceptibles de rendre nulle **vos** police.

Pour un service optimal, contactez-**nous** par téléphone au numéro indiqué sur <https://support.microsoft.com/gp/customer-service-phone-numbers>. **Nos** représentants agréés disposeront sans délai d'informations au sujet du problème affectant **vos** produit. Lorsque la couverture aura été confirmée, le service pour le produit défectueux sera fourni d'une ou de toutes les manières suivantes :

1. Tentative de régler la situation par téléphone et/ou à distance.
2. Si nous ne parvenons pas à résoudre le problème par téléphone et/ou à distance, nous enverrons un technicien autorisé sur site pour évaluer et tenter de réparer le produit.
3. Si le produit défectueux ne peut pas être réparé sur le site et qu'il doit être envoyé à l'un de nos centres de dépôts, nous assurerons l'enlèvement et l'expédition du produit défectueux à notre centre de dépôt, ainsi que le retour et la réinstallation du produit réparé (ou le cas échéant, du produit remplacé) à votre adresse.

A NOTER : Le produit concerné ne devrait jamais être retourné à un détaillant ou envoyé quelque part avant que nous n'ayons donné l'instruction de le faire.

La couverture est uniquement fournie pour des services admissibles qui sont effectués par un technicien, un détaillant ou un centre de dépôt que nous avons autorisé. Si votre durée expire alors qu'une réclamation approuvée est en cours, la couverture en vertu du présent **Contrat** sera étendue jusqu'à la date à laquelle la réclamation approuvée en cours aura été entièrement traitée conformément aux conditions générales de votre **Contrat**.

RENOUVELLEMENT

Le présent **Contrat** peut être renouvelé à l'expiration de sa **durée**, à **notre** discrétion. Si **nous** proposons de renouveler **vos** garantie, le prix de renouvellement indiqué reflétera à la fois l'âge de **vos** produit ainsi que le coût du **produit** de **remplacement** en vigueur à la date du renouvellement.

TRANSFERT

La couverture en vertu du présent **Contrat** ne peut pas être cédée par **vous** à une autre partie ou transférée à un autre produit.

RÉSILIATION

RESILIATION A VOTRE INITIATIVE

Vous pouvez résilier le présent **Contrat** à tout moment en **nous** informant de la demande de résiliation sur les données de contact ci-dessous.

Vous pouvez **nous** écrire à l'adresse suivante : Contract Cancellations, Microsoft Ireland Operations Limited, The Atrium Building, Block B, Carmanhall Road, Sandford Business Estate, Dublin 18, Irlande, **nous** téléphoner sur le numéro de téléphone qui se trouve sur <http://support.microsoft.com> ou nous adresser un courriel à l'adresse msepbus@microsoft.com.

Si **vo**tre demande de résiliation est faite dans un délai de quatorze (14) jours à partir de la date d'achat du **Contrat**, **vous** recevrez un remboursement de cent pourcent (100%) du prix d'achat du **Contrat** que **vous** avez payé, à condition qu'aucune réclamation au titre de la garantie n'ait été effectuée pendant cette période.

Si **vo**tre demande de résiliation est faite après l'expiration d'un délai de quatorze (14) jours à partir de la date d'achat du **Contrat**, **vous** recevrez un remboursement au prorata du prix du **Contrat** que vous avez payé, à condition qu'aucune réclamation au titre de la garantie n'ait été effectuée.

RESILIATION A NOTRE INITIATIVE

Si **nous** résilions le présent **Contrat**, **nous vous** en informerons par le biais d'une lettre écrite, avec un préavis d'au moins trente (30) jours avant la date de résiliation effective. Ce préavis est envoyé à **vo**tre adresse enregistrée dans **no**tre fichier (courriel ou adresse postale le cas échéant), et précisera le motif de la résiliation et la date effective d'une telle résiliation. Si **nous** résilions le présent **Contrat**, **vous** recevrez un remboursement au prorata sur la base des mêmes critères que ceux indiqués ci-dessus. Aucun frais de résiliation ne s'applique.

Nous ne pouvons résilier le présent **Contrat** pour les motifs suivants :

- (a) défaut de paiement de **vo**tre part du prix / des frais d'achat du **Contrat**,
- (b) fausses déclarations intentionnelles de **vo**tre part, ou
- (c) violation importante de **vo**s obligations en vertu du présent **Contrat**, liée au **produit** ou à l'utilisation de celui-ci.

PROCÉDURE EN CAS DE RÉCLAMATION

Notre priorité est de **vo**us fournir un service de première classe. Toutefois, si **vo**us n'en êtes pas satisfait, nous vous invitons à le faire savoir à l'un de **no**s représentants, en nous joignant par téléphone au numéro indiqué sur <https://support.microsoft.com/gp/customer-service-phone-numbers>, <https://support.microsoft.com> ou par courriel à l'adresse : msepbus@microsoft.com.

Nous vous répondrons dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de **vo**tre réclamation. Dans l'hypothèse où **nous** ne sommes pas en mesure de répondre de façon satisfaisante à **vo**tre question dans ce délai (en raison par exemple de la nécessité d'une enquête approfondie), **nous vous** donnerons une réponse provisoire en **vo**us informant des mesures que **nous** mettons en place pour traiter **vo**tre réclamation, de la date estimée à laquelle une réponse complète **vo**us sera donnée, et par qui. Dans la plupart des cas, **vo**tre réclamation sera traitée dans un délai de quatre (4) semaines.

PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA VIE PRIVÉE

ACCORD RELATIF AU TRANSFERT DE DONNÉES

En achetant le présent **Contrat**, **vo**us consentez à l'utilisation de **vo**s données de la manière décrite ci-dessous.

PROTECTION DES DONNÉES

Nous nous engageons à protéger **vo**tre vie privée, y compris **vo**s données sensibles à caractère personnel. Veuillez lire le présent article attentivement : en signant le présent **Contrat**, **vo**us êtes considéré avoir pris connaissance du présent **Contrat** et l'avoir accepté.

'UTILISATION, PROTECTION ET PARTAGE DE VOS INFORMATIONS

Nous utilisons **vo**s informations (nom, coordonnées, informations concernant l'achat, informations concernant le produit et la garantie) à des fins de gestion de **vo**tre **Contrat**, y compris aux fins de souscription et de gestion des réclamations au titre de la garantie. Cette utilisation peut inclure la divulgation de ces informations à des assureurs, administrateurs, souscripteurs tiers et réassureurs.

Vos informations sont composées de l'ensemble des renseignements que nous possédons à propos de **vo**us et de **vo**s transactions, ainsi que des données que nous avons obtenues de tiers. Nous nous engageons à garantir un niveau de protection approprié pour préserver **vo**s données.

Nous ne divulguons pas **vo**s informations à toute personne extérieure au groupe Microsoft sauf :

- Lorsque **vo**us **nous** avez donné **vo**tre autorisation.
- Lorsque **nous** en sommes tenus ou autorisés par la loi.
- À l'intention des agences de renseignements commerciaux ou organismes de prévention des fraudes, lorsque la loi le permet.
- À l'intention d'autres sociétés qui **nous** ou **vo**us fournissent un service lié au présent **Contrat**.
- Lorsque nous procédons à une cession de droits et obligations en vertu du présent **Contrat**.

Nous pouvons transmettre **vo**s informations vers d'autres pays et juridictions, dans le but de gérer **vo**tre **Contrat** dans les limites définies ci-dessus et dans la mesure où toute personne à laquelle **nous** fournissons ces informations garantit une protection adéquate de celles-ci. Cependant, les organismes et autres autorités chargés de l'application de la loi sont habilités à accéder à ces informations, dans l'objectif de prévenir et détecter toute infraction et de satisfaire aux obligations légales.

Vous avez expressément consenti à ce que des entreprises du groupe Microsoft ou d'autres entreprises détiennent et traitent des informations concernant **votre produit** et **vous-même**, dans les limites définies ci-dessus, aux États-Unis d'Amérique.

VOS DROITS

Vous avez certains droits concernant l'accès à **vos** informations. **Vous** êtes en droit de recevoir une copie des informations à caractère personnel dont **nous** disposons à **votre** sujet. Si **vous** estimez que des informations dont **nous** disposons sont fausses, nous vous prions de **nous** en informer aussitôt que possible.

FINS COMMERCIALES

Nous nous engageons à ne pas utiliser **vos** données à des fins commerciales. L'ensemble des informations fournies sont utilisées uniquement pour la gestion de **votre Contrat**, sauf si vous avez explicitement consenti à une autre utilisation.

STIPULATIONS GÉNÉRALES

DROIT APPLICABLE

Les parties au présent **Contrat** sont libres de choisir le droit applicable au présent **Contrat**. À moins qu'il n'en ait été expressément convenu autrement, le présent **Contrat** est soumis au droit belge.

SOUS-TRAITANCE

Nous pouvons sous-traiter ou céder l'exécution de **nos** obligations à des tiers, sans toutefois être déchargés de **nos** obligations à **votre** égard.

RENONCIATION ET AUTONOMIE DES CLAUSES

Le fait qu'une partie n'exige pas l'exécution par l'autre partie de toute stipulation figurant aux présentes n'affectera pas le droit d'exiger son application à tout moment par la suite ; et la renonciation par une partie à invoquer une violation d'une de ces stipulations ne saura être considérée comme une renonciation à la stipulation elle-même. Si une stipulation du présent **Contrat** s'avère inapplicable ou nulle en vertu d'une loi ou d'une décision judiciaire applicable, l'inapplicabilité ou la nullité de cette stipulation n'entraîne pas l'inapplicabilité ou la nullité du **Contrat** dans son ensemble. Dans ce cas, ces stipulations seront modifiées et interprétées de manière à se rapprocher autant que possible de leurs objectifs initiaux, dans les limites prévues par la loi ou la jurisprudence applicable.

NOTIFICATIONS

Vous acceptez expressément d'être contacté, à des fins de gestion de **votre Contrat**, au numéro de téléphone ou à l'adresse postale ou électronique que **vous nous** avez fournis. Toutes les notifications ou demandes en lien avec le présent **Contrat** seront effectuées par écrit et envoyées par tout moyen raisonnable, y compris par courrier postal, courriel, télécopie, SMS ou service de messagerie express agréé. Les notifications qui **vous** sont adressées sont réputées transmises, jusqu'à preuve contraire, au moment de leur envoi par courriel ou télécopie aux coordonnées que **vous nous** avez fournies, ou trois (3) jours à compter de l'envoi d'un courrier postal à l'adresse postale que **vous nous** avez indiquée.

INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD

Le présent **Contrat**, comprenant le **résumé de la couverture**, les conditions, limitations, exceptions et exclusions, ainsi que votre **justificatif de paiement**, constituent l'intégralité de l'accord passé entre **vous et nous**. Aucune déclaration, promesse ou condition ne figurant pas aux présentes ne pourra modifier ces éléments, à moins que la loi ne l'exige.
